

ABONNEMENT

Par année... \$5.00
Pour six mois... 2.50
Pour quatre m... 1.00

Edition Hebdomadaire
Pour l'année... \$1.00
Payable d'avance.

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne... \$0.10
Tous les jours... 0.05
Trois fois par semaine... 0.03
Une fois la semaine... 0.02

LOUIS LUSSIER, Rédacteur

"RELIGION ET PATRIE"

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

LE CANADA

Ottawa et Hull, 29 Juillet 1885

L'HON. M. CHAPLEAU

La Minerve annonce que l'honorable M. Chapleau a grandement bénéficié, jusqu'à ce jour, de son voyage en Europe.

M. Chapleau sera à Paris, de main.

LE GENERAL MIDDLETON

On sait peut-être que le commandant de la dernière expédition au Nord-Ouest, le général Middleton, n'avait dans l'armée anglaise que le grade de colonel.

NOS MINISTRES EN VACANCE

Sir Hector Langevin est revenu dans la capitale aujourd'hui, après avoir passé quelques jours à Québec.

OU EST LA VÉRITÉ?

On se rappelle la teneur du télégramme que le général Middleton adressait il y a quelque temps à l'honorable M. Caron, en réponse aux accusations portées contre la conduite des volontaires durant la campagne du Nord-Ouest.

Pour un, nous avons applaudi de tout cœur à cette explication; il nous est pénible, en effet, de croire que la gloire de nos armes a pu être ternie par les actes de cruauté barbare, de rapine et de dévastation que l'on a attribués à certains corps de l'armée.

Malheureusement, l'affaire ne semble pas éteinte, et voici que le Manitoba revient à la rescousse dans son dernier numéro et met carrément en doute l'autorité de la parole du général Middleton en cette occurrence.

Une négation du général Middleton, dit-il, quelque respect que nous ayions pour lui, ne peut pas détruire les affirmations si nombreuses et si positives que nous avons au sujet de ce qui s'est passé à Batoche, à l'issue de la bataille.

Puis, il ajoute: " Ces histoires ne sont qu'un tissu de calomnies; et cependant, à l'arrivée des troupes, Winnipeg se trouva inondée des objets, effets, etc., qui ont été enlevés à Batoche, et le général lui-même monte un cheval qui y a été pris.

son de notoriété publique; autant faudrait-il télégraphier que le soleil ne luit plus à Batoche, obscurci qu'il a été par la gloire des vainqueurs.

Que nos amis de la province de Québec nous permettent de leur rappeler que déjà deux rébellions ont eu lieu parce que le gouvernement a préféré écouter ceux qui le flattaient plutôt que de croire les vérités qui lui étaient dites par des amis sincères, qui eux ne savent pas flatter.

En face de cette nouvelle affirmation du Manitoba, il est très difficile de proclamer ou est la vérité; aussi, pourquoi le gouvernement ne donnerait-il pas, comme le propose notre confrère, ordre à ses agents de tirer toute cette affaire au net et de venger enfin sans répit nos soldats, qui sont, nous persistons encore à le croire, accusés à tort et sur de fausses informations.

LE COLLEGE D'OTTAWA

Le collège d'Ottawa a aujourd'hui le pouvoir incontestable de conférer les grades universitaires. Ce privilège lui avait bien, à la vérité, été accordé en 1866, mais d'une manière imparfaite, et ce n'est qu'à la dernière session qu'un acte de la Législature d'Ontario est venu faire disparaître tout doute à cet égard.

Le bureau collégial se composera du président, du trésorier du collège et des personnes qui, à ce moment, rempliront les charges suivantes, savoir: les professeurs de théologie, le préfet des études, les professeurs de métaphysique, de morale, de haute mathématique, le premier professeur de sciences naturelles, le premier professeur de grec, le premier professeur de latin, le premier professeur d'Anglais, le premier professeur de français, les professeurs de sciences mécaniques et les doyens des facultés de droit et de médecine, de même que les membres ex-officio nommés dans l'acte de 1866-67 aux fins d'arrêter les actes constituant le collège d'Ottawa en corps politique.

Le bureau collégial aura le droit de faire passer des examens, de conférer aux candidats, de la manière et aux conditions qu'il plaira au dit bureau de déterminer de temps à autre, les différents degrés de bachelier et maître ès-arts, bachelier et docteur en loi, en science et en musique, de même que le degré d'ingénieur civil, d'ingénieur des mines et d'ingénieur mécanicien; le bureau aura de plus le droit de faire passer des examens pour les degrés de médecine dans les quatre branches de la médecine, la chirurgie, l'obstétrique et la pharmacie, et après tels examens de conférer les différents degrés de bachelier en médecine, docteur en médecine et maître en chirurgie.

Il sera loisible au bureau de prescrire par un statut à cet effet que tout collège, séminaire ou autre institution dans toute province du Canada, autre que celle d'Ontario, pour l'avancement de la littérature, des sciences, des arts ou pour l'enseignement de la loi, de la médecine ou des sciences mécaniques dans toute province du Canada, pourra, s'il en fait la demande, s'affilier à l'Université du collège d'Ottawa dans le but d'y faire admettre comme candidats à n'importe quel examen comportant les

honneurs, les degrés ou les certificats que le dit bureau est autorisé à conférer, telles personnes qui auront complété respectivement dans tel collège, séminaire ou autre institution affiliée à l'Université du collège d'Ottawa, le cours d'instruction préliminaire qu'il plaira au dit bureau collégial de déterminer.

Toutes les questions débaillées par le bureau collégial seront décidées par la majorité des suffrages des membres présents, y compris celui du président du bureau et de toute autre personne qui présidera l'assemblée, et dans le cas de partage égal des suffrages, le président ou la personne présidant l'assemblée aura droit à un vote prépondérant en sus de son droit de suffrage ordinaire.

Le lieutenant-gouverneur de la province d'Ontario sera l'un des visiteurs de la dite université. Le bureau collégial devra faire rapport au lieutenant-gouverneur aux époques fixées par ce dernier, de l'état général, des progrès et des perspectives de l'université, et copie des rapports annuels ou autres devra être déposée sur le bureau de l'Assemblée législative de la province d'Ontario, à la session suivante.

LE 9ÈME BATAILLON

Les soldats du 9ème, licenciés lundi, ont reçu leur paie hier. Ils avaient à toucher leur salaire à partir du 15 mai. On a permis aux volontaires de conserver l'uniforme avec lequel ils ont fait la campagne du Nord-Ouest, comme un souvenir de cet épisode important de leur vie.

LISEZ ET FAITES LIRE

Le dernier pèlerinage de la saison à Ste Anne de Beauport pour Hull, Ottawa et le diocèse aura lieu le dix du mois d'août.

Les pèlerins quitteront Ottawa lundi, le 10 août, à 8 1/2 a. m., par le Pacifique Canadien et seront de retour le 12 au soir.

Le prix des billets de passage, aller et retour, est de \$3. On peut s'en procurer à Hull, chez les R. Pères Oblats ou au collège d'Ottawa en s'adressant au R. Père Pallier.

Les personnes qui voudraient demeurer quelques temps à Québec ou à Montréal, pourront se procurer des billets d'extension aux prix suivants: Billets bons pour 30 jours à Québec \$5. Billets bons pour 30 jours à Montréal \$4.

Pour les cabines et les billets d'extension, s'adresser au Rév. Père Gauvin, supérieur à Hull.

Le resté encore quelques cabines à louer. Hâtez-vous d'acheter votre billet de passage, afin qu'il n'y ait pas de malentendu pour la commande du nombre de chars nécessaires au pèlerinage.

Le R. Père Guillet, du collège d'Ottawa, est parti pour Boston afin de visiter les élèves que la maison compte en cette ville et de les ramener au collège à la fin de la vacance.

VAILLANTS SOLDATS ET BONS CHRETIENS

Du Courrier de St Hyacinthe:

Le bouquet de fleurs que le colonel Quimet reçut de la ville de Montréal à son arrivée, c'est aux pieds de la Sainte-Vierge qu'il est allé le déposer au nom du bataillon qu'il commandait.

Voilà certes une conduite vraiment belle, vraiment chrétienne; elle fait honneur à nos officiers; elle fait honneur à nos soldats; elle est digne de nos ancêtres.

PERDU

Un vieux portefeuille de maroquin rouge, contenant des cartes d'affaires et autres papiers. La personne qui le rapportera à ce bureau sera libéralement récompensée.

ON DEMANDE

Trois institutrices ou instituteurs, dont l'un capable d'enseigner le français et l'anglais, pour les écoles catholiques de Notre-Dame-du-Laus. Salaire libéral. Pour plus amples informations s'adresser à Rév. E. Trinquier, curé et sec.-trésorier, Notre-Dame-du-Laus.

ON DEMANDE

Deux institutrices pouvant enseigner le français et l'anglais pour les écoles catholiques du township de Buckingham. Pour plus amples informations, s'adresser à A. Guy, sec.-trésorier, Buckingham.

DEMANDE

On a besoin, dans le Canton Aldfield, de deux maîtresses d'école enseignant le français et l'anglais. S'adresser à M. C. V. Casault, secrétaire-trésorier, Bureau de Poste Hulverson, Canton Aldfield, Pontiac.

PERDUE

Une montre en argent pour dame, du No. 82 rue Water en remontant la rue Dalhousie jusqu'au coin de la rue George. La personne qui la trouvera aura la bonté de la remettre au No. 61-haut mentionné.

Voitures! Voitures!

Voitures converties ou découvertes, Phaétons, Rockaways, Express, Chariots à pain, etc., etc.

Faits à ordre, avec soin et promptitude. Je répare aussi les voitures et ferre les chevaux, etc. Les matériaux que j'emploie pour la confection de mes voitures sont de première qualité et mon ouvrage est garanti tant sous le rapport du travail de la main d'œuvre que sous celui de la solidité et du fini.

ALFRED MATHIEU, No. 350 rue Clarence, Ottawa 24 juillet 1885.

\$10,000.00

MARCHANDISES DE GOÛT

Articles de Modes

A VENDRE DE SUITE

VEZ-VOUS besoin d'un CHAPEAU à moitié prix?

VEZ-VOUS besoin de riches PLUMES et d'élégante FLEURS?

VEZ-VOUS besoin de nouvelles DANTELLES et de FICHUS?

A. Woodcock

Magasin Spécial de Modes,

39, RUE SPARKS.

D. GARDNER & Cie. 66 et 68, rue Sparks

TOUTES MARCHANDISES DÉTAILLÉES AU PRIX DU GROS!

3,000 PIECES D'INDIENNES

Patrons nouveaux et très jolis. Ces Indiennes doivent être vendues de 7c à 15c par verge.

1000 PIECES DE MOUSSELINÉ A ROBE

Prix, depuis 10 cents à 20 cents la verge. Le plus beau lot de Marchandises qui ait été acheté à Ottawa.

Venez de bonne heure pour faire votre choix d'indiennes et de mousseline, chez

D. GARDNER & Cie., NUMEROS 66 et 68, RUE SPARKS Importateurs Directs.

Photographies

GRANDE RÉDUCTION POUR UN MOIS SEULEMENT

Photographies graver CABINET \$2.00 par Doz.

CHEZ Dorion & Delorme

140 Rue Sparks et 569 Rue Sussex, Coin de la rue Rideau, OTTAWA.

18 Oct. 1884 1 an

G. J. Labelle,

Huissier de la Cour Suprême, B. C. RUE BRITANNIA, HULL.

Ottawa, 20 nov. 1881 1 an

J. B. ARIAL,

PEINTRE, DÉCORATEUR, TAPISSIER ET VITRIER.

MARCHAND DE PEINTURE ET DE VITRES.

526 RUE SUSSEX OTTAWA

M. ARIAL se charge de toute commande dans sa ligne d'affaires; il surveille lui-même toutes les opérations de sa boutique, et ses prix sont raisonnables.

Les propriétaires trouveront un grand avantage en le favorisant de leurs commandes

17 mars 1883 1 an

LA PROTECTION SANS EGALÉ

ISAIE DAZE

Manufacturier

Marchand de Chaussures

EN GROS ET EN DÉTAIL

COIN DES RUES

Dalhousie et de l'Eglise OTTAWA.

Désire faire savoir à ses nombreuses pratiques et au public d'Ottawa et de ses environs en général qu'il a acheté et mis en opération toutes les machines du vaste établissement autrefois en opération sur la rue Sussex par M. Selby Lee pour la

FABRICATION DES CHAUSSURES

M. I. Daze désire attirer l'attention du public sur ce qui suit:

Le personnel de l'établissement est sans contrôle le plus complet de ce genre à Ottawa et est composé d'ouvriers de première classe.

TOUTE COMMANDE

Qui lui sera confiée sera exécutée et expédiée avec soin sous le plus court délai.

UNE VISITE EST SOLICITÉE

Les marchands de la compagnie feraient bien d'aller visiter cette MANUFACTURE avant d'acheter ailleurs.

IZAIE DAZE, Propriétaire.

16 mai 84 1 an

Après l'inventaire fait de notre stock nous avons décidé d'offrir nos marchandises à des réductions de prix spéciaux, pour ARGENT COMPTANT.

N.B.—Nous garantissons que toutes ces marchandises valent les prix fixés. Pas de déception.

HARRIS, CAMPBELL & Co.

RUE O'CONNOR.

4 décembre 1884 1 an